

CHARTRE

PROJET ANR ARTATWAR

Le projet ANR ArtAtWar est rattaché au Groupe d'études orientales, slaves et néo-helléniques (UR 1340). À ce titre et comme tout laboratoire de l'Université de Strasbourg, il respecte la charte de déontologie et d'intégrité scientifique de l'Agence Nationale de la Recherche et la charte française de déontologie des métiers de la recherche élaborée par l'Office française de l'Intégrité scientifique.

Les recherches menées à l'Université de Strasbourg sont également encadrées par le Comité d'éthique pour la recherche, qui veille à la sécurité, au respect des droits et au bien-être des personnes humaines qui participent aux projets de recherche non-interventionnelle à l'Université de Strasbourg (hors du cadre de la loi « Jardé »). Il suit les évolutions législatives et réglementaires en matière de recherche sur la personne humaine et de protection des données, en concertation avec le délégué à la protection des données de l'université.

Le projet ANR ArtAtWar déploie dans sa mise en oeuvre un plan de gestion des données (PGD / DMP) élaboré avec OPIDoR. Ce document vise à garantir la sécurité des données de recherche et à produire une recherche qui ne mette en péril ni les sources, ni les chercheur.euses.

Les chercheur.euses associé.es au projet s'engage à respecter un principe d'indépendance de la recherche scientifique par rapport aux pouvoirs politiques et à l'ingérence des Etats, ainsi qu'à adopter des modes d'enquête et de travail qui protègent leurs sources et respectent la sécurité des autres chercheur.euses. L'équipe du projet est accompagnée pour le volet de cybersécurité des activités liées au projet.

DOCUMENTS UTILES

A) Déontologie et conduite de la recherche scientifique

- ALLEA, Code de conduite européen pour l'intégrité en recherche, 2018.
- Comité éthique du CNRS, Pratiquer une recherche intègre et responsable - Guide, 17 mars 2017.
- Comité éthique du CNRS, Charte française de déontologie des métiers de la recherche, 2015.
- LERU, « Towards a Research Integrity Culture at Universities », Advice paper, n° 26, 2020.

B) Conduire une recherche en terrain sensible

- ALLÈS Delphine Allès et PERRODIN Louise, « Recherche, formation et expertise sur des terrains “empêchés” ou “entravés” - pratiques, méthodes et nouvelles ressources », *INALCO data paper*, #1, Décembre 2024.
- BONO Irène et HIBOU Béatrice, « Peut-on rester libre à l’heure du risque ? La liberté scientifique sur les terrains dits difficiles », *Sociétés politiques comparées*, n° 52, septembre-décembre 2020.
- CALMELS Christelle, COLOMBA-PETTENG Léonard, DREYFUS Emmanuel et ESTÈVE Adrien (dirs.), *Enquêter en terrain sensible*, Villeneuve d’Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 2024.
- EHESS, Séminaire « Enquêter en terrains impossibles ? », 2024-2025.
- Groupe de recherche CoBRA - Contraintes Bureaucratiques, Risques, Adaptations sur les terrains.
- KAISTO Virpi and NIELSEN Henrik Dorf, « Navigating the “grey zone” : academic collaboration and research on/in Russia during geopolitical crisis », *Fennia-International Journal of Geography*, vol. 202, n° 1, p. 56-162, 2024.
- LIMONIER Kevin, AUDINET Maxime, « From Restricted to Digital Fieldwork: A Renewed Methodological Framework for Russian Studies After the Full-Scale Invasion of Ukraine », *Communist and Post-Communist Studies*, 2025.
- MAILLARD Pascal, « Onze propositions pour la liberté académique », *Le Club de Médiapart*, 2026.
- RUFFINI Pierre-Bruno, « Guerre en Ukraine, sanctions académiques et diplomatie scientifique », intervention du 3 octobre 2023, Forum de la Fondation Maison des sciences de l’homme.